



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL DU SIVU DES ORMEAUX

Délibération n° 2024-005

L'an deux mil vingt-quatre, le treize avril à neuf heures, le comité syndical à vocation unique « SIVU des Ormeaux » dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de PIGNY, siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Christian MANCION.

Inscrits : 9
Présents : 7
Votants : 7

Date de la convocation : 28 mars 2024

Présents : Christian MANCION, Patrick PARFAIT, Jean-Luc LEGER, Éric COLLIN, Mickaël GENESTE, Patrick RICHARD, Joaquim VAZ

Absents :
Nadine EUDE-COULON
Cyril GRILO

Secrétaire : Mickaël GENESTE

Objet : Budget 2024

Le Président présente au comité syndical le budget 2024 du syndicat :

Fonctionnement

Dépenses : 37 714 €

Recettes : 37 714 €

Investissement

Dépenses : 14 076.01 €

Recettes : 14 076.01 €

Le budget 2024 du SIVU est voté par 7 voix.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citovens.telerecours.fr>

Le Secrétaire de séance,

Mickaël GENESTE

Le Président,

Christian MANCION



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Publié sur site <https://pigny.fr> le 15/04/2024